



Projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs périscolaire

***ECOLE MATERNELLE/ELEMENTAIRE
HENRI PUCHOIS***

Année 2017-2018

CONTEXTE

La ville de LAVENTIE est une commune en pleine expansion démographique, et, grâce à la qualité des installations et des services qu'elle propose, est de plus en plus attractive.

Elle accueille à ce jour plus de 5000 habitants, avec un apport de jeunes couples travaillant bien souvent tous les 2 dans l'agglomération lilloise.

On observe par conséquent une augmentation des effectifs dans les écoles, et parallèlement, la fréquentation des accueils périscolaires à la cité scolaire Henri Puchois va croissante.

Les temps périscolaires ont très longtemps été peu considérés. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Conscients de leur importance pour l'équilibre de l'enfant, nous souhaitons faire de ces moments des temps éducatifs à part entière, en complément du temps scolaire proprement dit.

C'est pourquoi il nous a semblé opportun de mettre en place ce service « Accueil de Loisirs périscolaire » dès la rentrée de septembre 2010. L'Accueil de Loisirs périscolaire a été déclaré comme tel à la Direction départementale de la cohésion sociale (ex DDJS).

Soutenus financièrement à ce titre par la CAF d'Arras, nous aurons la possibilité de renforcer l'encadrement et proposer ainsi la mise en place d'activités ludiques, socioculturelles ou sportives après le repas (pause méridienne) ou avant et après la classe.

1. LOCAUX ET HORAIRES

L'Accueil de Loisirs périscolaire se déroule dans les locaux de la Cité Scolaire Henri Puchois (Ecole publique appartenant à la ville de Laventie).

- Il est ouvert le matin :

- * de 7h00 à 8h20 pour l'accueil maternel,
- * de 7h00 à 8h30 pour l'accueil élémentaire.

- Le soir :

- * de 16H30 à 18H30 pour l'accueil maternel

Le restaurant scolaire est situé dans les locaux de la Cité Scolaire Henri Puchois.

- Il est ouvert le midi :

- * de 11h30 à 12h45 : école maternelle Henri Puchois.
- * de 11h55 à 13h20 : école primaire Henri Puchois.

Les activités de la pause méridienne fonctionnent en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 11h30 à 13h30 ; Elle se déroule dans les locaux de l'école maternelle et primaire Henri Puchois avenue Henri Puchois et annexes (Dojo, salle de sport, city)
L'Accueil de loisirs périscolaire s'adresse aux enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire Henri Puchois.

Les enfants sont âgés de 3 à 11 ans. Entre 154 enfants primaires et 100 enfants maternels fréquentent l'accueil chaque jour. L'accueil périscolaire accueillera les enfants scolarisés à partir de 2ans ½ et jusqu'à 12 ans dans la limite des capacités d'accueil des locaux et du personnel encadrant, à savoir :

- un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans
- un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

Les inscriptions sont liées à l'inscription restaurant scolaire et garderie périscolaire sur le Portail Famille sur le site Internet www.laventie.fr

2. ENCADREMENT

L'Équipe d'encadrement est composée d'animateurs recrutés par la ville de Laventie. La plupart d'entre eux est diplômée BAFA ou CAP petite enfance. Cette équipe qui assure l'encadrement des enfants selon les normes en vigueur, est soutenue par une directrice et ses adjointes diplômée BAFD ou DEPJEPS. Une responsable par niveau (maternelle et primaire) est désignée.

L'équipe de direction :

- * est garante du respect des projets éducatif et pédagogique.
- * coordonne les réunions de travail.
- * assure la gestion matérielle et administrative.
- * entretient les relations avec les partenaires, avec les institutions de la collectivité et avec les familles.
- * encadre l'équipe d'animation.
- * s'assure de la sécurité physique, morale et affective de tous.

L'équipe d'encadrement, par son organisation, son travail, sa préparation, s'engage à :

- *élaborer, mettre en place des activités en cohérence avec le projet pédagogique,
- * à avoir un rôle d'accompagnement des enfants.
- * s'informer, se former et informer.
- * respecter ses collègues et le travail de l'autre.
- * savoir se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- * être responsable des actions qu'il mène. Prendre des initiatives.
- *travailler en équipe, s'exprimer et écouter l'autre. Chaque agent d'encadrement doit toujours avoir à l'esprit le rôle de formateur de chacun. Des temps d'échange et de préparation auront lieu selon les activités proposées.
 - Etre à l'écoute et attentive à l'attitude et au langage des enfants,
 - Avoir un langage et une attitude correcte, avec les enfants,
 - Vérifier que les enfants mangent correctement et proprement,
 - Aider les plus jeunes à couper la viande si besoin, tout en «initiant » l'enfant à se servir correctement de ses couverts,
 - Veiller à ce que les enfants mangent en quantité suffisante et goûtent de tout,
 - Veiller au bien-être des enfants, à leur sécurité physique, morale et affective,
 - Respecter le choix des enfants, et être à son écoute,
 - Avoir connaissance de la fiche sanitaire des enfants,
 - Avoir connaissance des consignes en cas d'urgence,
 - Aménager et ranger régulièrement les locaux,

- Permettre l'apprentissage, le savoir-faire, le savoir-être, inciter, mais ne pas forcer.
- Etre attentive au niveau sonore produit dans les espaces occupés. Ne pas laisser le bruit dominer le reste.

Chaque animateur se doit de respecter les horaires et consignes déterminés pour le bon fonctionnement des services.

3. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Nous répondons aux objectifs définis par le projet éducatif par rapport à l'épanouissement personnel de l'enfant, par une proposition d'activités ludiques et éducatives développant ainsi la curiosité, la créativité et l'inventivité.

Développer la curiosité de l'enfant :

- * En lui permettant de découvrir différentes activités.
- * En suscitant son envie de découvrir et d'apprendre.
- * En l'incitant à rechercher des informations qui répondent à ses interrogations.
- * En sollicitant son imagination.

Moyens mis en œuvre

- * Inclure différents domaines d'activités (culturel, artistique, sportif...)
- * Mettre à disposition les outils de réponses aux interrogations tels que bibliothèque, internet.
- * Aborder chaque activité de manière ludique.

Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la responsabilisation et la socialisation des enfants

- * En lui permettant de faire ses propres choix.
- * En lui apportant de temps d'écoute et de dialogue.
- * En le positionnant comme acteur de ses temps de loisirs.
- * En stimulant leur envie de grandir.
- * En sensibilisant l'enfant au respect des autres et de soi-même.
- * En lui permettant de monter des projets collectifs et de les mener à bien.

Moyens mis en œuvre

Proposer plusieurs activités encadrées ou en autonomie.

Mettre en place des moments de dialogues.

Ecouter les différentes propositions et prendre des décisions ensemble.

Aménager les locaux et le matériel afin que l'enfant y ait des repères.

Valoriser chaque pas vers l'autonomie et vers de nouveaux apprentissages

Etablir des règles de vie en collectivité décidées et négociées par les enfants.

Etre à l'écoute du rythme de chacun

- * En prenant en compte chaque enfant comme individu.
- * En laissant l'enfant libre lors du temps d'accueil.

Moyens mis en œuvre

Mener une réflexion sur l'aménagement des locaux.

Etre à l'écoute, disponible, attentif et savoir reconnaître les signes de fatigue.

Installer différents ateliers individuels ou collectifs et donner à l'enfant la possibilité de choisir entre plusieurs activités variées.

Favoriser l'implication des parents.

- *En informant les parents des différentes prestations.
- *En instaurant une relation de confiance.

Moyens mis en œuvre

Organiser des temps d'échanges et de dialogues.

Favoriser l'expression corporelle et les enjeux des pratiques sportives

*Mise en place des actions sport, motricité, théâtre...

*L'équipe d'animation a conscience du rythme de l'enfant dans le cadre scolaire. Nous devons prendre en compte sa journée d'école et les moments clés de sa journée : les activités seront adaptées en prenant ses éléments en considération, ainsi que l'âge des enfants concernés afin de favoriser l'épanouissement de tous.

*Les ateliers seront diversifiés tout au long de l'année scolaire afin de répondre aux demandes de chaque enfant intéressé.

Découvrir :

Tous les enfants n'ont pas le même cadre familial. Par le biais des activités proposées notamment le temps du midi, nous souhaitons permettre aux enfants de découvrir de nouvelles techniques d'activités manuelles, des contes, musiques du monde, jeux sportifs et autres supports.

4. FONCTIONNEMENT

Déroulement de l'accueil périscolaire du matin

Les enfants peuvent arriver le matin à partir de 7h00. Ils sont pris en charge de manière échelonnée par le personnel encadrant. Des activités manuelles et jeux de société seront mis en place. Une salle d'activité est attitrée pour les activités du matin, ainsi que la bibliothèque de l'école.

Les enfants maternels sont reconduits dans leurs classes respectives à 8h20.

Les enfants primaires sont reconduits dans la cour à 8h35.

Déroulement de la pause méridienne maternelle

Le temps d'interclasse du midi comprend un temps de repas de 45 minutes et un temps libre de 45 minutes durant lequel sont proposées des activités manuelles, sportives, culturelles, ludiques, des temps calmes ou activités libres dans la cour.

En cas de pluie des activités intérieures sont privilégiées.

Le pointage est effectué à la sortie des enfants de chaque classe.

La salle de restauration est utilisée en deux services primaires et un service maternel. L'espace est réparti en zones de référence par personne encadrante.

- Le personnel prend en charge les enfants dans la classe qui lui est attribuée à la sortie de classe.
- Passage aux toilettes et lavage des mains obligatoire.
- Repas.
- Les maternelles partent en activités.
- Temps d'activités de 12h35 à 13h20.
- Les activités se font par cycle de 2 semaines.
- Les enfants sont reconduits dans leur classe à 13h20.

Déroulement de la pause méridienne primaire

- Chaque intervenant prend en charge les enfants dans la classe qui lui est attribuée dès l'ouverture de porte par l'enseignant.
- Les enfants peuvent se défouler 10 minutes puis sont ensuite rassemblés à 11h50.
- Le groupe « CM et 1 classe de CE2 », part en activités qui doit débiter à 12h.
- Le groupe « CP/CE1 et 1 classe de CE2 », part au restaurant scolaire. Une fois rangés, les enfants passent aux toilettes (lavage des mains obligatoire)

- Le groupe « CM et 1 classe de CE2 », sorti des activités à 12h35 pour ensuite passer aux toilettes (lavage des mains obligatoire)
- Le groupe « CP/CE1 et 1 classe de CE2 », doit débiter leurs activités à 12h40.
- Les 2 groupes se rejoignent à 13h20 pour le temps libre avant de retourner en classe.
- Les enfants auront la possibilité de choisir leur atelier toutes les 3 semaines.

Une salle de restauration est dévolue au temps du repas. L'espace est réparti en zones de référence par personne encadrante qui permet aux enfants d'avoir leur repère. L'encadrant veille au bon déroulement du repas.

Des salles d'activités sont à disposition après le repas. La cour, la bibliothèque, le DOJO, salle verte, salle rouge, SAS, salle « jeux » et la salle des sports sont entre autres utilisées.

Le terrain multi-sport extérieur est utilisé pour des jeux sportifs par beau temps.

Les activités susceptibles d'être proposées sont :

- Activités ludiques (Jeux de société...),
- Activités sportives,
- Activités d'expression (théâtre...),
- Activités manuelles,
- Lecture,
- Informatique...

Le matériel commun à l'accueil périscolaire est à disposition. Les animateurs veillent à une bonne utilisation de celui-ci. (Entretien, pas de gâchis, optimiser le recyclage...)

Le temps du repas est un moment privilégié pour les enfants pour :

- Devenir autonome.
- Vivre avec les autres.
- Choisir leur place à table.
- Partager.

Le comportement à table sera particulièrement surveillé : la convivialité sera activement recherchée, il faut savoir discuter sans crier et inviter l'enfant à goûter à chaque aliment.

La participation aux tâches collectives est importante : il s'agit de responsabiliser les enfants pour le rangement et le nettoyage.

Déroulement de l'accueil périscolaire du soir

Les enfants maternels sont pris en charge par le personnel encadrant à 16h20 dans la salle d'activité réservée à cet effet.

Ils passent aux toilettes et prennent le goûter ensemble, pour poursuivre avec différentes activités thématiques.

5. LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

En début d'année scolaire, les familles prennent connaissance d'une « note aux familles » explicative des services périscolaires municipaux mis en place.

Les familles seront tenues informées de la vie de l'accueil de loisirs périscolaire sur le site (sur www.laventie.fr) et sur le panneau d'affichage de l'école.

Un trombinoscope des équipes d'animation, est réalisé, pour faciliter l'identification des agents. Celui-ci est affiché sur site et mis en ligne sur le site de la ville.

Lors des conseils d'école, la directrice de l'accueil de loisirs périscolaire est présente pour faire un bilan des activités et répondre aux questions des parents.

6. EFFETS ATTENDUS

- Satisfaction, plaisir et évolution des enfants.
- Les temps périscolaires bien vécus par l'ensemble des participants (enfants et encadrants) : temps plus calme, plus dans la continuité du temps scolaire, plus éducatifs, moins générateurs de stress et d'énerverment.
- Echanges avec les familles.
- Répondre aux attentes des familles, des besoins des enfants et accompagner l'équipe d'animation.

7. EVALUATION

A la fin de chaque période d'activité, les animateurs feront un point avec les enfants afin de recueillir leur ressenti.

Chaque animateur doit également faire un bilan écrit personnel de son expérience, à chaque période.

L'équipe de direction effectue une évaluation en tenant compte des points forts et des points faibles, des besoins avec l'envie constante d'améliorer les services proposés.